

Production et commercialisation du blé dur dans le monde

Morancho J.

in

Royo C. (ed.), Nachit M. (ed.), Di Fonzo N. (ed.), Araus J.L. (ed.).
Durum wheat improvement in the Mediterranean region: New challenges

Zaragoza : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 40

2000

pages 29-33

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=600003>

To cite this article / Pour citer cet article

Morancho J. **Production et commercialisation du blé dur dans le monde**. In : Royo C. (ed.), Nachit M. (ed.), Di Fonzo N. (ed.), Araus J.L. (ed.). *Durum wheat improvement in the Mediterranean region: New challenges*. Zaragoza : CIHEAM, 2000. p. 29-33 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 40)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Production et commercialisation du blé dur dans le monde

J. Morancho

Comercial Gallo, Muntaner 239, 08012 Barcelona, Espagne

RESUME – Lors du premier congrès mondial de pâtes tenu à Rome en 1995, dans le groupe de matières premières, dont j'étais président, on affirmait déjà que "jusqu'à présent la consommation de pâtes était en augmentation dans de nombreux pays", heureusement et pour le bien des consommateurs, l'utilisation de blé dur pour la production de pâtes augmentait mais par contre la production de cette céréale n'évoluait pas dans les mêmes proportions. On souligna aussi le possible manque de production de blé dur dans le monde comme conséquence des erreurs stratégiques commises par l'UE, la présence de blé dur dans des zones climatiquement conflictives et l'augmentation de la demande. On indiqua aussi qu'heureusement il y a de nouveaux pays qui peuvent être incorporés dans le "concert" de production de blé dur, comme c'est le cas pour la Syrie, le Kazakhstan, l'Ukraine et l'Inde, qui actuellement en produisent déjà mais dont la qualité des récoltes et le coût du transport laissent à désirer. De plus lors de ce Congrès, nous nous demandions "quel serait le scénario des prochaines années ?" Aujourd'hui quatre récoltes plus tard, nous pouvons répondre et analyser la situation des principaux pays producteurs.

Mots-clés : Récolte, semoule, blé dur, pâtes.

SUMMARY – "Production and marketing of durum wheat worldwide". In the 1st World Pasta Congress held in Rome in 1995, in the group of raw material of which I was the Chairman, we said that "up until today the consumption of pasta is increasing in many countries" fortunately for the consumers, the use of durum wheat for the production of pasta is increasing, but the production of this cereal is not increasing in the same proportion. We talked about this lack of production of durum wheat in the world, being due to the strategic errors made by the EU, the situation of the crops of durum wheat in conflictive climatic areas and an increased demand. We also said that fortunately there were new countries that could join us in the durum wheat production, for example Syria, Kasajstan, Ukraine and India among others. These countries are already producing durum wheat, but the quality of these crops along with the logistics leave a lot to be desired. In the same Congress we asked ourselves "What will the scenario be in the next few years?" Today four seasons further on, I think we can reply by analysing the situation in the main producing countries.

Key words: Durum wheat, semolina, crop, pasta.

La consommation de pâtes dans le monde

La consommation de pâtes dans le monde peut être vue sur la Table 1 et nous pouvons observer que celle-ci n'est pas répartie de façon égale, en effet alors que certains pays ont une consommation de 28,5 kilos *per capita*, il y en a d'autres qui arrivent à peine à un kilo de pâtes par habitant sur un an.

En ce qui concerne l'utilisation de blé dur pour la production de pâtes, il est difficile de définir exactement la consommation de celle-ci, en effet alors que pour quelques pays elle est obligatoire par la loi (Italie, Grèce, France) il y en a d'autres où la législation est plus permissive et où il est admis la possibilité d'utilisation de blé dur comme de blé panifiable, dans certains de ceux-ci la loi demande en plus qu'il soit spécifié sur la face principale de l'emballage en plus des ingrédients, une déclaration portant sur la différenciation (Espagne, Portugal, etc.).

Il existe aussi d'autres pays où la loi dit que les pâtes doivent être fabriquées avec de la farine panifiable, comme c'est le cas pour l'Equateur, et d'autres, qui sont les plus nombreux, où il n'existe aucune réglementation sur les pâtes.

La production de blé dur dans le monde

Sur la Table 2, il est détaillé la production de blé dur dans le monde en 1997 et 1998. Comme on peut le constater la production des différents pays n'est pas stable, ceci en raison du fait que cette céréale est produite dans des zones et climats très variables, comme le bassin méditerranéen.

Table 1. Consommation *per capita* de pâtes alimentaires dans les différents pays. Source : UNAFPA (Union des Associations de Producteurs de Pâtes Alimentaires de l'UE, Rome) 1999

Pays	kg/année	Pays	kg/année
Italie	28,5	Bolivie	4,8
Venezuela	12,7	Espagne	4,5
Tunisie	11,7	Hollande	4,4
Suisse	9,6	Belgique	4,3
Etats-Unis	9,0	Autriche	4,0
Chili	9,0	Yougoslavie	4,0
Grèce	8,5	Brésil	4,0
Pérou	8,0	Israël	4,0
France	7,3	Finlande	3,2
Russie	7,0	UK.	2,5
Argentine	6,8	Australie	2,5
Portugal	6,5	Mexique	2,3
Canada	6,3	Libye	2,0
Suède	5,5	Danemark	2,0
Allemagne	5,4	Japon	1,7
Turquie	5,2	Egypte	1,2

Table 2. Production de blé dur dans le monde en millions de tonnes. Source : Groupe permanent des céréales du comité consultatif "Grandes Cultures Arables" de l'Union Européenne, Bruxelles, 1999

	1998	1999
Union Européenne	8,4	7,4
Canada	6,1	4,0
Turquie	4,0	3,5
Etats-Unis	3,8	3,1
Syrie	2,6	1,5
Algérie	1,5	1,1
Maroc	1,5	,8
Tunisie	1,1	1,2
Kazakhstan	1,0	1,5
Autres	3,0	2,5
Total	33,0	26,6

Le blé dur est aussi produit dans les plaines du nord des Etats-Unis, dans le désert d'Arizona et en Californie, dans ces deux zones la production dépend du prix que l'on attend pour sa cotisation après la récolte suivante. Actuellement le gouvernement des Etats-Unis a établi une assurance qui ne couvre pas seulement la quantité produite mais aussi le prix du marché. Par ce que l'on sait, cette assurance est couverte par une société qui n'est pas de l'Etat et nous imaginons que cela n'est qu'une preuve pour changer l'EEP (Export Enhancement Program) en vue de la négociation de la prochaine ronde de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce).

En plus des pays indiqués sur la Table 2, il existe une production de blé dur au Mexique, en Argentine et en Australie, mais il n'a pas été possible d'obtenir des renseignements concrets sur leurs productions car les chiffres que donnent ces pays englobent la totalité des blés produits, dont l'estimation de production est signalée sous l'intitulé "autres".

Situation actuelle des principaux pays producteurs

Union Européenne

Il a été signalé lors du Congrès que le panorama dans l'UE n'était pas alléchant et cela a été le cas, durant les quatre campagnes suivant l'année 1995, l'UE a été déficitaire et il a fallu importer du blé dur de pays tiers, principalement du Mexique, des Etats-Unis et du Canada.

C'est pour cette raison qu'il a fallu importer une moyenne d'un million de tonnes par an ces quatre dernières années. Il faut quand même dire que ces importations ne sont pas seulement la conséquence de la faible production mais aussi des problèmes de qualité obtenue qui provoquent la vente d'une grande partie de la production à l'alimentation animale.

Le problème du manque de production n'est pas unique, mais il est le résultat de plusieurs facteurs qui enchaînés les uns aux autres créent un manque de blé dur, si nécessaire à notre industrie. Nous pouvons d'ailleurs énumérer les facteurs suivants :

(i) La sécheresse qui touche la zone méditerranéenne, spécialement le sud de l'Espagne, principal fournisseur des autres pays de l'UE.

(ii) L'insécurité des récoltes qui provoque chez les agriculteurs un manque d'investissement dans leurs champs, notamment dans l'apport d'azote et pour cette raison les récoltes ainsi obtenues sont faibles en protéines.

(iii) Le manque de cette céréale dans l'UE qui fait que l'UE soit absente des marchés internationaux de grain, et qui fait que comme l'offre diminue les prix grimpent et la Commission est obligée de réduire les droits d'entrée.

Sur la Table 3, il est détaillé une comparaison de production et de consommation de blé dur dans l'UE. De cette Table nous pouvons faire les commentaires suivants :

Table 3. Bilan de la production et besoins de blé dur en UE (millions de tonnes). Source : SEMOULIERS (Union des Associations des producteurs de semoule de l'UE, Rome) 1999

Campagne	Production	Import	Total	Consommation	Export	Total	Différence
91/92	10,6	0,2	10,8	4,7	3,4	8,1	2,7
92/93	8,1	0,2	8,3	5,1	4,1	9,2	(0,9)
93/94	5,9	0,4	6,3	5,5	2,3	7,8	(1,5)
94/95	7,1	0,5	7,6	6,1	2,4	8,5	(0,9)
95/96	6,1	1,4	7,5	6,4	1,3	7,7	(0,2)
96/97	7,7	0,7	8,4	7,2	1,3	8,5	(0,1)
97/98	6,5	1,4	7,9	6,7	1,4	8,1	(0,2)
98/99	8,2	0,6	8,8	6,7	1,4	8,1	0,7
99/00 estimation	7,3	0,7	8,0	6,9	1,6	8,5	(0,5)
Total	67,5	6,1	73,6	55,3	19,2	74,5	(0,9)

(i) La campagne 91/92 a été la dernière où l'UE a eu une récolte de blé dur fortement excédentaire, de plus à ce moment-là il existait un grand stock de blé dur à l'intervention. Cette année on stipula les bases de la réforme Mac Sharry. Cette réforme limita l'aide à la production de blé dur dans les zones dites traditionnelles ce qui fit que des zones importantes de France et le nord de l'Italie (Bassin Parisien et Lombardie) restèrent sans aide.

(ii) A partir de la réforme Mac Sharry, débuta un déficit de production de blé dur, tout en consommant tout le blé d'intervention.

(iii) Les importations des campagnes 91/92 à 94/95 sont de simples importations de blé dur de grande qualité (taux de protéines supérieur à 14,5%) réalisées par les fabricants de pâtes qui parient sur la

qualité de ce produit, et qui ont besoin d'une semoule avec un gluten plus consistant et par conséquent d'un blé avec un contenu en protéines plus élevé que celui produit dans l'UE.

(iv) A partir de la campagne 95/96 on commença les importations de blé dur de pays tiers pour compenser le manque de production de cette céréale. Avant cette campagne les Semouliers de l'UE avaient déjà averti le Commissaire Mac Sharry des dangers de sa réforme, sans avoir été entendus par la Commission.

(v) En juin 1992 on prévint la Commission, avant même que soit approuvée la réforme Mac Sharry, que les Semouliers étaient très inquiets à cause de celle-ci. Après, on continua à envoyer des messages à la Commission sur la nécessité d'élargir les zones traditionnelles et même d'inclure quelques zones avec des subventions réduites pour pallier les risques de manque de blé dur dans l'UE.

(vi) Dans la campagne de commercialisation de 97/98 on adopta une série de mesures pour augmenter la production de blé dur dans l'UE entre autres les SMG (superficies maximales garanties). On augmenta aussi légèrement les zones traditionnelles et on élargit les superficies avec une aide réduite. Ces mesures n'ont apporté aucun résultat positif sur l'augmentation de la production, comme l'avaient averti les Semouliers auparavant.

Etats-Unis

La majeure partie du blé dur produit aux Etats-Unis est cultivé dans les Grandes Plaines du Nord. Cette région a produit près de 85% de la production totale de blé dur estimée par les Etats-Unis, qui fut d'environ 3 millions de tonnes métriques. La production a été réduite en 1999 de plus de 20% aux Etats-Unis dans l'ensemble et de 13% dans la région, en comparaison avec la récolte de 1998. Les états sud-occidentaux de la Californie et l'Arizona produisirent 15% du total du blé dur en 1999. Le Dakota du Nord est le principal état producteur de blé dur, avec 74% du total de la production des Etats-Unis.

Zones du Nord de l'Afrique

Elles subissent la même problématique que l'Andalousie, avec un fort déséquilibre climatique qui les oblige lors des années de sécheresse à importer de grandes quantités de cette céréale. L'Algérie a été un fort importateur de semoule qui en raison du prix élevé de celle-ci abandonna cette consommation traditionnelle pour passer à celle de la farine panifiable. Il faut souligner qu'au début du siècle l'Algérie exportait vers la France de grandes quantités de semoule de blé dur, ce qui fit que le gouvernement français émit un règlement sur la qualité de celle-ci.

Perspectives de futur

Dans le document "Perspectives des marchés agricoles 1999-2006" publié par la DG Agriculture, de l'UE il est signalé qu'à court terme les producteurs de blé dur, en plus d'autres céréales, auront un prix de marché supérieur au prix d'intervention en raison des bilans si étroits de l'UE. On attend qu'ils se maintiennent de cette façon pendant toute la période de l'étude.

En prenant en compte que – l'étude l'indique – le niveau projeté des prix mondiaux et les prix internes à l'UE, le changement des recettes sera total, représentant pour la récolte 2006/2007 par rapport à la moyenne des années 1997/1998 et 1998/1999 une réduction de 9% du blé dur.

La zone cultivée de blé dur peut seulement augmenter substantiellement suivant l'implantation de son OCM (Organisation Commune de Marché) pour arriver à une augmentation de surfaces de près de 15% à moyen terme et atteindre 3,6 millions d'hectares en 2006/2007. Cette croissance représentera un développement des zones situées en France, Espagne et Portugal.

Lors d'un récent travail statistique sur blé dur, la Commission a observé certaines anomalies sur le bilan entre la production et la consommation, aussi bien interne qu'externe à l'UE. Des corrections préliminaires ont été réalisées principalement sur l'augmentation des rendements qui provoquent une baisse significative des rendements dans l'UE. Ceux-ci ont été projetés pour rester stables à moyen terme. L'estimation que fait la Commission est incluse dans la Table 3.

Table 3. Prévission de la Commission de l'UE sur la superficie cultivée de blé dur, le rendement et la production

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Millions d'hectares	3,1	3,1	3,5	3,5	3,5	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6
Rendement (t/ha)	2,1	2,5	2,0	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3
Projection en millions tonnes	6,5	7,9	7,1	8,1	8,1	8,2	8,3	8,3	8,4	8,4

La Commission prévoit que le marché du blé dur reste tendu sur toute la période, malgré l'augmentation de la production. Cette céréale bénéficiera d'un marché stable et d'une demande externe qui va dans le même sens, ce qui fait prévoir que les prix se maintiendront au-dessus du prix d'intervention.

En réalité le niveau des prix n'est pas fixé en fonction du prix d'intervention, mais par le prix du maïs sur le marché interne, car si celui-ci est supérieur à celui du blé dur, les producteurs de fourrage en acquièrent de grandes quantités ce qui provoque encore plus de manque et de besoin d'importer pour les pays tiers pour éviter le désapprovisionnement.

Quant aux Etats-Unis et au Canada, on attend que les agriculteurs continuent leur politique qui comme signalé antérieurement, si les prix de la campagne de commercialisation actuelle sont élevés, fera qu'on emblavera plus de superficie, contrairement à ce qui arriverait si les prix étaient bas.

En ce qui concerne le reste des pays, leur production est trop petite pour qu'elle puisse influencer le marché mondial, excepté parfois lors de problèmes de sécheresse quand leur production est faible ou inexistante.

La seule exception est certainement la Turquie, dont on n'a pas de renseignements non plus concernant sa consommation, mais sur les deux dernières années si l'on prend en compte les importations faites par ce pays, ou bien elle est déficitaire ou bien elle exporte son grain vers des pays à économie obscure.